

1817

Auguste Bébian

**ESSAI  
SUR LES  
SOURDS-MUETS  
ET SUR LE  
LANGAGE NATUREL**

Domaine public

Éditions du Fox

**À MONSIEUR L'ABBÉ SICARD,  
DIRECTEUR DE L'INSTITUTION ROYALE DES  
SOURDS-MUETS DE PARIS,**

Membre de l'Académie française, de la Légion d'honneur,  
Chevalier des Ordres de Saint-Wladimir de Russie  
et de Wasa de Suède.

MON RESPECTABLE AMI,

*Il n'est plus possible de parler des sourds-muets sans rappeler vos travaux et vos succès. Votre nom trouve naturellement sa place en tête d'un ouvrage qui a rapport à ces enfants de votre adoption.*

*Eh vous offrant ce faible Essai, je ne fais que vous rendre ce qui vous appartient : honoré de votre amitié depuis mon enfance, nos fréquents entretiens et l'exemple de votre vie m'avaient fait depuis longtemps partager l'intérêt qui vous anime pour cette classe intéressante par son malheur, et, le plus ordinairement aussi, par la réunion de toutes les qualités du cœur : comme si la nature eût voulu compenser par-là un oubli trop cruel.*

*Vous savez avec quelle ardeur j'ai étudié tout ce qui regarde les sourds-muets. Les liaisons d'amitié que j'avais formées avec quelques-uns de vos élèves, et particulièrement L. Clerc, qui a été appelé aux États-Unis pour y faire participer ses frères d'infortune aux bienfaits de votre méthode m'avaient familiarisé avec le langage des gestes, que personne ne leur apprend, et qu'on peut appeler langage naturel de l'homme, puisque nous en portons en nous le principe, que les circonstances développent selon nos besoins. Je fus frappé des ressources de ce langage ; j'ai souvent admiré avec vous la facilité qu'il offre pour l'expression des idées intellectuelles et l'explication des actes*

*de l'entendement. Nous avons aussi formé quelquefois le vœu qu'on adoptât pour l'éducation des enfants parlants, une méthode analogue à celle qui réussit si bien pour les enfants qui sont privés de l'ouïe et de la parole.*

*À mesure que je connaissais mieux les sourds-muets, j'éprouvais un plus vif regret de voir que parmi tant de milliers de ces infortunés, il n'y en eût qu'un si petit nombre qui fussent rendus par l'instruction à la religion et à la société : ce qui est d'autant plus déplorable, que l'ignorance et l'inexpérience de toutes choses où les autres sont condamnés à végéter, rend facile à pervertir en eux le plus heureux naturel. D'un autre côté, les sourds-muets qui sont admis à l'instruction, ne peuvent, de longtemps, vous le savez, étudier par eux-mêmes, parce qu'il n'y a ni dictionnaire ni livres élémentaires dont ils puissent se servir, n'ayant encore l'usage d'aucune de nos langues.*

*Ce double inconvénient devint l'objet de mes réflexions ; j'ai pensé qu'on pourrait le corriger, si on trouvait le moyen de fixer leurs signes sur le papier comme on y fixe la parole. Pour y parvenir, j'ai cherché les éléments du geste, qui sont en petit nombre, et j'ai affecté à chacun un caractère propre. J'espère qu'en voyant la simplicité et la facilité de ce moyen, on dira qu'il n'y a pas eu grand mérite à l'inventer.*

*J'ai soumis ce travail à votre examen ; vous avez reconnu la fécondité du principe et l'avantage qu'il promet, en mettant la pratique de votre art à la portée de tous les instituteurs, et même des parents qui voudraient instruire eux-mêmes leurs enfants. Vous m'avez engagé à publier quelques réflexions que j'y avais jointes : je cède à vos conseils. En paraissant sous vos auspices, cet Essai sera reçu avec plus d'indulgence. Je sens que mon travail laisse encore beaucoup à désirer ; mais j'espère (et c'est dans cette vue que je le publie) que les personnes qui t'intéressent aux sourds-muets, voudront bien m'éclairer de leurs lumières ; je recevrai toutes les observations avec reconnaissance, et j'en*

*profiterai, n'ayant d'autre but que de me rendre utile à ces infortunés, en suivant de loin vos traces.*

*Recevez, mon respectable ami, l'hommage de ma reconnaissance et de ma profonde vénération.*